

00.0 — Maison du Grand-Duc

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2019 Compte provisoire	2020 Budget voté	2021 Projet de Budget
Section 00.0 — Maison du Grand-Duc					
10.000 (11.00)	01.10	Liste civile. (Crédit non limitatif).....	1.213.835	1.241.590	1.241.590
10.001 (11.00)	01.10	Frais du personnel attaché à la Cour Grand-Ducale. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	6.592.879	7.740.923	—
10.002 (12.30)	01.10	Frais de représentation du Chef de l'Etat.....	727.136	744.000	480.000
10.003 (12.30)	01.10	Frais de représentation de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier.....	162.527	166.000	200.000
10.004 (11.00)	01.10	Frais du personnel attaché à la fonction d'ancien Chef de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.472.386	—	—
10.005 (12.30)	01.10	Frais de représentation de Son Altesse Royale le Grand-Duc Jean	123.876	—	—
10.007 (12.30)	01.10	Frais de fonctionnement et dépenses courantes.....	710.121	726.000	—
11.005 (11.11)	01.10	Rémunération du personnel (fonctionnaires, employés ou salariés de l'Etat).....	—	—	4.886.969
		<i>Détail:</i>			
		5) Rémunérations de base du personnel.....			4.886.969
11.300 (11.00)	13.90	Rémunération du personnel de la Maison du Grand-Duc. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	8.286.545
12.010 (12.13)	13.90	Frais de route et de séjour à l'intérieur du pays. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	3.500
12.012 (12.13)	13.90	Frais de route et de séjour à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	40.000
12.013 (12.13)	13.90	Frais de route et de séjour: Protection rapprochée. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	85.000
12.020 (12.14)	13.90	Frais d'exploitation des véhicules automoteurs.....	—	—	122.000
		<i>Détail:</i>			
		1) Assurances.....			25.000
		2) Carburants et lubrifiants.....			22.000

00.0 — Maison du Grand-Duc

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2019 Compte provisoire	2020 Budget voté	2021 Projet de Budget
		3) Réparation et entretien 75.000			
		Total..... 122.000			
12.120 (12.30)	13.90	Frais d'experts et d'études. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	33.500
12.125 (12.30)	13.90	Frais d'experts et d'études en matière informatique. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	80.000
12.140 (12.16)	13.90	Journaux et périodiques, documentation, frais de communication et dépenses diverses	—	—	118.000
		<i>Détail:</i>			
		1) Brochures et dépliants..... 88.000			
		4) Expositions 10.000			
		9) Divers..... 20.000			
		Total..... 118.000			
12.260 (12.30)	13.90	Frais d'exploitation et frais administratifs; dépenses diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	746.500
		<i>Détail:</i>			
		1203 Fourniture de vêtements de travail et de protection 35.000			
		1204 Frais de bureau			
		1) Articles et matériel de bureau 90.000			
		9) Frais de promotion du bien-être et de la santé au travail 30.000			
		1205 Achat de biens et services postaux et de télécommunications			
		2) Frais téléphoniques..... 23.000			
		8) Réseau multimédia 190.000			
		9) Divers..... 20.000			
		1206 Location et entretien des installations de télécommunications			
		1) Location 14.500			
		1217 Acquisition et entretien de petit outillage et d'équipements spéciaux 267.500			
		1219 Frais de formation 76.500			
		Total..... 746.500			
12.270 (12.30)	13.90	Entretien et exploitation d'immeubles, dépenses diverses: Palais grand-ducal. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	75.000
12.271 (12.30)	13.90	Entretien et exploitation d'immeubles, dépenses diverses: Château de Colmar-Berg. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	225.000
12.272 (12.30)	13.90	Entretien et exploitation d'immeubles, dépenses diverses: Château de Fischbach. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	120.000
12.273 (12.30)	13.90	Entretien, exploitation et location d'immeubles, dépenses diverses: bâtiment sis 15 rue du Marché-aux-Herbes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	80.000

00.0 — Maison du Grand-Duc

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2019 Compte provisoire	2020 Budget voté	2021 Projet de Budget
12.301 (12.30)	13.90	Frais de location de véhicules automoteurs et autres moyens de transport. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	100.000
12.321 (12.30)	13.90	Frais en relation avec des actes et manifestations de la vie publique à caractère protocolaire ou social; dépenses diverses. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	122.000
12.322 (12.30)	13.90	Frais en relation avec des actes et manifestations de la vie publique à caractère protocolaire ou social; visites à caractère officiel. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	400.000
24.010 (24.10)	13.90	Location de logiciels informatiques auprès de secteurs autres que le secteur administrations publiques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	60.500
Total de la section 00.0			11.002.760	10.618.513	17.506.104

30.0 —

Article (Code écon.)	Code fonct.	Libellé	2019 Compte provisoire	2020 Budget voté	2021 Projet de Budget
Section 30.0 — Maison du Grand-Duc					
72.000 (72.30)	13.90	Travaux de rénovation et gros entretien du Palais grand-ducal. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	200.000
72.001 (72.30)	13.90	Travaux de rénovation et gros entretien du Château de Colmar-Berg. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	950.000
72.002 (72.30)	13.90	Travaux de rénovation et gros entretien du Château de Fischbach. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	100.000
72.003 (12.30)	13.90	Sécurisation du Palais et des châteaux de Colmar-Berg et Fischbach: frais divers. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	1.000.000
74.000 (74.10)	13.90	Acquisition de véhicules automoteurs. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	—	—	1.000
		<i>Détail:</i>			
		1) Voitures			1.000
74.040 (74.22)	13.90	Acquisition d'équipements spéciaux	—	—	75.000
74.060 (74.40)	13.90	Acquisition et développement de logiciels, brevets et autres biens incorporels	—	—	196.500
		Total de la section 30.0.....	—	—	2.522.500